

DÉPARTEMENT
de la HAUTE-SAVOIE

**COMMUNE
DU
BOUCHET-MONT-CHARVIN**

74230 LE BOUCHET-MONT-CHARVIN
Tél 04 50 27 50 77
Fax 04 50 27 54 10

e-mail : accueil@bouchet-mont-charvin.fr

**ARRETE DU MAIRE
ARR_502022**

Le Maire du BOUCHET-MONT-CHARVIN,

Vu le code de la Route et notamment son article R 411-8 ;

Vu le code de la voirie routière et notamment son article L 141-2 ;

Vu la demande en date du 10 octobre 2022, transmise par la SARL GMTP de FAVERGES, concernant les travaux de terrassement en vue du raccordement au réseau d'eau potable de l'habitation sise au numéro 97 Route de Nant-Blanc que cette entreprise débutera le lundi 17 octobre 2022 ;

Considérant qu'il y a lieu, dans le cadre de ces travaux qui se dérouleront du 17 au 19 octobre 2022 inclus, de réglementer la circulation et le stationnement de tous les véhicules qui circuleront sur la Route de Nant-Balnc, à hauteur du numéro 97, de manière à assurer la sécurité des personnes réalisant ces travaux et celle des usagers appelés à emprunter cette voie communale ;

ARRETE:

Article 1 : La circulation s'effectuera par alternance, assurée par un feu tricolore du lundi 17 octobre au mercredi 19 octobre 2022 inclus sur cette portion de voie communale ;

Article 2 : La circulation sera interdite pour les véhicules de plus de 3T5 ;

Article 3 : Le stationnement sera interdit à tous types de véhicules sur cette portion de voie communale ;

Article 4 : Les feux tricolores assurant une circulation alternée seront mis en place par la SARL GMTP de FAVERGES ;

Article 5 : La vitesse sera limitée à 30 km/heure à proximité de ce chantier ;

Article 6 : Le présent arrêté sera porté à la connaissance du public par affichage et copie sera faite à :

- Monsieur l'Adjudant, commandant la Brigade de Gendarmerie de Thônes ;
- Le Service Départemental d'incendie et de Secours ;
- L'entreprise SARL GMTP de FAVERGES, en la personne de Monsieur Joseph GIGLIO.

Fait au Bouchet-Mont-Charvin,
Le 10 octobre 2022,
Le Maire,
Franck PACCARD



Arrêté certifié exécutoire compte tenu :
- de sa publication le 11/10/2022
Le Maire
Franck PACCARD

